

Série L'altercroissance – Diaporama 3

# Alternatives économiques :

revues, mouvements,  
économie sociale et solidaire,  
commerce équitable

Étienne Godinot

15.11.2012



## Précision

Les images présentées dans ces diaporamas nous ont été fournies par des sources diverses.

Ne pouvant nous assurer qu'elles ne sont pas soumises au régime des **droits d'auteur**, nous prions leurs ayants droit éventuels de nous préciser s'ils souhaitent que nous les retirions.

# Alternatives économiques : revues, économie sociale et solidaire, commerce équitable

## Sommaire

- Revues (un exemple : *Alternatives économiques*)
- Mouvements (un exemple : *ATTAC*)
- L'économie alternative et solidaire
  - L'économie sociale et solidaire
  - Le commerce équitable

# 1 - Les revues d'alternatives économiques :

## *Alternatives économiques*



Le magazine mensuel *Alternatives économiques* a été fondée par l'économiste Denis Clerc en réaction à l'affirmation « *There is no alternative* » de Margaret Thatcher.



Proche du keynésianisme, *Alternatives économiques* traite également des thèmes altermondialistes et se montre critique vis-à-vis du néolibéralisme et de l'école néoclassique. Le journal revendique explicitement une ligne éditoriale « de gauche ».

## 2 - Les mouvements d'alternatives économiques : ATTAC

Fondée en 1998, ATTAC (*Association pour la taxation des transactions financières et pour l'action citoyenne*) promeut et mène des actions de tous ordres en vue de la reconquête, par les citoyens, du pouvoir que la sphère financière exerce sur tous les aspects de la vie politique, économique, sociale et culturelle dans l'ensemble du monde.

ATTAC se revendique comme un mouvement d'éducation populaire tourné vers l'action, et considère que le premier outil pour changer le monde est le savoir des citoyens. ATTAC produit analyses et expertises, organise des conférences, des réunions publiques, participe à des manifestations...



## Les propositions d'ATTAC

- Mise hors d'état de nuire des **marchés financiers** : limites à la libre circulation des capitaux; régulations comme la taxe sur les transactions financières pour réduire drastiquement toute activité spéculative.
- **La socialisation du secteur bancaire**, pour que les décisions d'investissement des banques soient dictées par des impératifs sociaux et écologiques et non par de profit à court terme.
- La fermeture des **paradis fiscaux** pour mettre fin aux activités financières occultes et à l'évasion fiscale.



## Les propositions d'ATTAC (suite)

- La mise en place de restrictions aux activités des transnationales à travers **l'adoption de réglementations internationales**
- L'annulation de la **dette publique** des pays en développement
- Une augmentation de la **taxation des revenus financiers** et des grands patrimoines.
- La reconnaissance de **biens communs de l'humanité** pour garantir le respect des droits humains : accès à l'eau, à l'éducation, à la santé, etc.



## Les propositions d'ATTAC (suite)

- Une **agriculture** sociale et écologique, sans OGM, respectueuse du principe de souveraineté alimentaire et permettant aux paysans de vivre décemment, au Nord comme au Sud
- Lutte contre le processus de marchandisation de la société, de privatisation des services publics
- Mise en oeuvre de modes de **résolution pacifique des conflits** (ATTAC applique la non-violence dans ses actions)





# 3 - L'économie alternative et solidaire

1. Nouveaux rapports humains qui se traduisent par la suppression d'une **hiérarchie** stricte et par la mise en œuvre d'une certaine rotation des **tâches** ;
2. Solidarité avec les **exclus** du système dit « productif » dans nos pays riches, et avec les pays du **Sud** ;
3. Possibilité aux citoyens de **décider en commun** et de s'approprier les leviers de commande pour une **production locale ou régionale**, axée sur les **besoins** : cette réappropriation se fait aussi dans un souci d'autonomie ;



D'après Anne Potier, Philippe Outrequin et Patrice Sauvage,  
*Les entreprises alternatives*, Syros, 1992

# L'économie alternative et solidaire

4. **Autonomie** des personnes au sein de l'entreprise, mais aussi de l'entreprise vis-à-vis des différentes institutions, notamment les banques ;
5. Production de **richesses socialement utiles**, en réponse aux déviations du système actuel ;
6. Respect de l'**environnement**, non seulement dans ce qui est produit, mais aussi dans la manière de produire.



Photo : Muhammad Yunus

## 3-1 - « L'économie sociale et solidaire »

- 1) Organisations identifiées par leur statut et occupant une place importante dans la vie économique (coopératives, mutuelles, syndicats, fondations)
- 2) Activités visant à expérimenter de nouveaux modèles de fonctionnement de l'économie
  - Structures d'insertion par l'activité économique (SIAE)
  - Associations pour le maintien de l'agriculture paysanne (AMAP), Sociétés coopératives d'intérêt collectif (SCIC), systèmes d'échanges locaux (SEL)
  - Entreprises de commerce équitable

**SOCIALE ET  
SOLIDAIRE,  
L'ÉCONOMIE  
QUI SAIT  
OÙ ELLE VA**  
[www.lemois-ess.org](http://www.lemois-ess.org)



## 3-2 - Le commerce équitable

Le commerce équitable consiste à travailler en priorité avec des groupes de petits producteurs défavorisés dans les pays du Sud, de construire avec eux des relations commerciales justes et solidaires,

avec une démarche écologique (agriculture biologique, compensation carbone du transport).

Il repose sur une autre vision du monde, et propose un autre modèle économique destiné à rendre dépassé le modèle actuel.



# Le commerce équitable

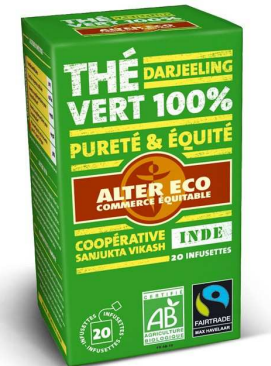
L'accompagnement des producteurs a deux objectifs principaux :

- 1 - garantir des conditions de travail et de rémunération décentes pour les travailleurs
- 2 - favoriser le développement des centres de production de manière autonome et durable.



# Le commerce équitable : 5 critères d'exigence

1. **Solidaire** : travailler en priorité avec les producteurs les plus défavorisés dans une approche de développement durable.
2. **Juste** : rémunération juste du producteur
3. **Direct** : relation la plus directe possible entre le producteur et le consommateur afin de maximiser la marge au producteur.
4. **Transparent** : bonne information sur le producteur et les produits : leur origine et leur parcours. Accepter le contrôle à chaque étape du processus.
5. **Digne** : conditions de travail décentes pour les salariés (hygiène, sécurité, horaires de travail, etc.)



# Le commerce équitable :

## 5 conditions à la vente de produits équitables

- Une réglementation stricte (norme NF et ISO)
- Éducation et formation des consommateurs (à l'école, etc.)
- Information du public (rémunération du producteur, impact environnemental du produit)
- Encouragement de l'entrepreneuriat, soutien spécifique aux projets socialement responsables
- Modification des échanges mondiaux (statuts de l'OMC, pouvoirs d'arbitrage et de sanction des instances internationales)

